

ARRONDISSEMENT
DE ST JULIEN-EN-
GENEVOIS

Pôle métropolitain du Genevois français
SIEGE : 15 avenue Emile Zola
74100 ANNEMASSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL

OBJET :

Séance du 23 mars 2023

APPROBATION DE
LA CANDIDATURE
DU POLE
METROPOLITAIN A
L'AMI AUPRES DE
L'ADEME –
ECONOMIE
SOCIALE ET
SOLIDAIRE

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-trois mars à vingt heures, le Comité syndical, dûment convoqué, s'est réuni à Annemasse et en visio conférence, sous la présidence de Christian DUPESSEY, Président

Convocation du : 16 mars 2023

Secrétaire de séance : Alain LETESSIER

Membres présents :

• Délégués titulaires :

M. Denis LINGLIN – M. Vincent SCATTOLIN – M. Daniel RAPHOZ – M. Patrice DUNAND – Mme Christine DUPENLOUP – M. Jean-François OBEZ – Mme Aurélie CHARILLON – M. Hubert BERTRAND – M. Max GIRIAT – Mme Chrystelle BEURRIER – M. Cyril DEMOLIS – M. Claude MANILLIER – M. Christophe SONGEON – M. Christian DUPESSEY – M. Alain LETESSIER – M. Denis MAIRE – Mme Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI – M. Pierre-Jean CRASTES – M. Julien BOUCHET – Mme Carole VINCENT – M. Claude THABUIS – Mme Catherine BRUN – M. Benjamin VIBERT - M. Sébastien JAVOGUES – Mme Nadine PERINET

• Délégués suppléants :

Mme Annick GROSROYAT, suppléante de Mme Isabelle HENNIQUAU - M. Christian AEBISCHER, suppléant de M. Bernard BOCCARD – Mme Marion BARGES-DELATTRE, suppléante de M. Jean-Luc SOULAT – M. Marc MENEGHETTI, suppléant de M. Michel MERMIN

• Délégués représentés :

Mme Marie-Pierre BERTHIER donne pouvoir à M. Christophe SONGEON – Mme Claire CHUINARD donne pouvoir à Mme Chrystelle BEURRIER – M. Gabriel DOUBLET donne pouvoir à M. Christian DUPESSEY – M. Florent BENOIT donne pouvoir à M. Pierre-Jean CRASTES – M. Régis PETIT donne pouvoir à M. Benjamin VIBERT

N° CS2023-15

Nombre de délégués
titulaires
en Exercice : 44
Nombre de délégués
Présents : 29
Pouvoirs : 5

- **Délégués excusés :**

**Mme Isabelle HENNIQUAU – M. Christophe ARMINJON –
Mme Claire CHUINARD – M. François DEVILLE – M. Jean-
Claude TERRIER – M. Patrick ANTOINE – M. Bernard
BOCCARD – M. Yves CHEMINAL – M. Gabriel DOUBLET
– M. Jean-Luc SOULAT – M. Michel MERMIN – M. Florent
BENOIT – M. Stéphane VALLI – M. Philippe MONET –
M. Yves MASSAROTTI – M. Pierrick DUCIMETIERE –
M. Eddi ETIENNE - M. Régis PETIT**

**APPROBATION DE LA CANDIDATURE DU POLE
METROPOLITAIN A L'AMI AUPRES DE L'ADEME – ECONOMIE
SOCIALE ET SOLIDAIRE**

L'ADEME Propose un Appel à manifestation d'intérêt (AMI) s'adressant aux collectivités territoriales et aux collectifs mixtes d'acteurs (publics, privés, associatifs) d'Auvergne-Rhône-Alpes souhaitant enclencher des changements profonds dans la manière d'élaborer et de mettre en œuvre les projets et politiques de transition écologique sur leur territoire, en s'appuyant sur l'innovation sociale et les sciences humaines et sociales. A travers cet AMI, la direction régionale de l'ADEME a pour objectif d'accélérer l'évolution des pratiques sociales, modes de vie et organisation à l'échelle des territoires et de contribuer à dépasser les freins, blocages ou difficultés de la transition des territoires d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Un accompagnement sera proposé aux initiatives retenues et aura pour objectif de les aider à affiner leur projet. A l'issue de cet accompagnement et sur la base d'un rapport final, des projets pourront faire l'objet d'un financement par l'ADEME.

Au regard de la feuille de route transition écologique du Pôle métropolitain et notamment des actions menées en matière de développement des énergies renouvelables et de l'économie sociale et solidaire, il est proposé de candidater à cet AMI sur la base de l'axe suivant :

Structuration d'une filière locale EnR photovoltaïque et thermique adossée aux coopératives citoyennes de production d'ENR françaises et suisses pour accélérer la résilience

Aux côtés du Pôle métropolitain et des collectivités, Innovales assure l'émergence et la consolidation de coopératives citoyennes de production d'énergies renouvelables selon le modèle des Centrales Villageoises. En 4 ans, 3 sociétés composées de bénévoles engagés ont été constituées ; une 4^{ème} est en gestation. Cette dynamique citoyenne est désormais rejointe par des opérateurs publics (des EPCI), des entreprises et des opérateurs publics de l'énergie (SYANE –syndicat des énergies du 74). Dans le cadre d'un marché avec le Pôle métropolitain, Innovales anime l'émergence de cette dynamique collective propice à un changement d'échelle significatif.

Les enjeux et le projet :

- 1- Développer cette coopération citoyenne en partenariat avec des entreprises du territoire désireuses d'accélérer la transition énergétique ;
- 2- Utiliser le cadastre solaire franco-suisse comme support de sensibilisation au développement des EnR ;
- 3- Soutenir le volet sensibilisation à la sobriété énergétique portée ces projets, insuffisamment développé alors que le potentiel de mobilisation est important compte tenu de l'engagement citoyen dans ces projets coopératifs ;

4- Développer une coopération transfrontalière avec les coopératives regroupées dans l'association faitière l'ASEC ;

5- Créer un volume d'activité suffisant pour envisager la relocalisation d'unités d'assemblages et de désassemblages d'installation photovoltaïques sur le modèle d'entreprises d'insertion.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **APPROUVE** la candidature du Pôle métropolitain à l'AMI Economie sociale et solidaire de l'ADEME ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président du Pôle métropolitain du Genevois français à la signer, ainsi que les différents documents y afférant.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Président certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy le 31/03/23

Publié ou notifié le 31/03/23

Le Président,
Christian DUPESSEY

